

# Choisir ses produits d'entretien

Mise à jour le 13/09/2010

Nous sommes de plus en plus nombreux à utiliser des produits écologiques pour la vaisselle, la lessive et le ménage, par souci pour notre santé ou notre environnement. Pour preuve, les allégations « écologique » ou « naturel » fleurissent sur ces produits. Mais qu'en est-il vraiment ? Voici quelques informations qui vous permettront de choisir vos produits en toute connaissance de cause !

## 1. A quoi faut-il faire attention pour choisir ses produits d'entretien ?

Tout d'abord, attention aux allégations fantaisistes présentes sur les produits d'entretien. Par exemple, on peut souvent lire sur des produits d'entretien la mention "biodégradable". Sachez que la norme OCDE impose une biodégradabilité des composants à 90 %. Le clamer allègrement est un peu exagéré, c'est juste le minimum légal ! Certaines marques vont au-delà, ce sont elles qui réalisent un effort. Faites plutôt confiance à la liste des composants et aux labels : ils sont plus parlants que bien des slogans.

Les ingrédients les plus toxiques des produits d'entretien sont le chlore, l'ammoniac, les parfums de synthèse et les distillats de pétrole (composés organiques volatils par exemple). Les produits d'entretien ne contiennent ni tensio-actif synthétique, ni enzyme. En revanche, ces substances sont présentes dans les lessives, et la peau étant en contact direct avec ces produits, cela constitue une source d'allergie supplémentaire.

Plus on multiplie les produits, plus on augmente le risque d'allergies. Il vaut mieux privilégier les produits multi-usages.

Et pour information, il existe des produits qui ne seront sans doute jamais labellisés et qui sont pourtant les plus efficaces, les plus écologiques et parfois même... les moins chers ! Sachez par exemple que le vinaigre blanc remplace très efficacement :

- l'anti-tartre de la bouilloire, de la cafetière et de la machine à laver ;
- l'anti-calcaire et le dégraissant pour nettoyer la cuisine ou la salle de bains ;
- l'adoucissant ;
- l'anti-poux (il fait en plus briller les cheveux !)
- le lave-vitre...

Son inconvénient : l'odeur. S'il n'y a que ça, mélangez-le avec du jus d'agrumes !

Pour la lessive, il est possible d'utiliser d'autres produits comme les noix de lavage dont l'efficacité a toutefois été remise en question par des tests d'associations de consommateurs. En revanche, les balles ou battoirs de lavage ont un intérêt certain pour décrocher la saleté du linge. Elles permettent de diminuer la quantité de lessive nécessaire.

Du point de vue environnemental, tous les produits d'entretien peuvent se retrouver évacués dans la nature. Leur impact est loin d'être négligeable. On connaît par exemple les dégâts des phosphates sur les écosystèmes des rivières et des lacs. On peut donc limiter leur impact en choisissant des produits ayant le plus faible impact écologique possible.

Enfin, l'emballage est aussi important. Préférez les produits concentrés (les emballages sont moins volumineux) et les écorecharges. Préférez les emballages recyclables aux emballages biodégradables, et les emballages recyclés aux emballages recyclables. Et pour information, les emballages en métal ou en plastique peuvent être recyclés un plus grand nombre de fois que les emballages papier.

## 2. Labels et certifications

### 2.1. Nature & Progrès

Nature et progrès est une fédération internationale créée en 1964 qui regroupe des producteurs agricoles, des fabricants de cosmétiques et des consommateurs. Que ce soit en alimentation en cosmétiques ou en produits d'entretien, le but est de faire des produits qui respectent les lois de la nature et utilisent le moins possible des produits de synthèse.



Principales garanties :

- 100% des composants doivent être bio ;
- les produits d'entretien sont issus de matières premières obtenues en ayant recours à des procédés physiques ou chimiques simples, sans molécules, parfums ni colorants de synthèse ;
- sont interdites les matières premières non renouvelables, telles certaines essences ou plantes reconnues en voie de disparition ;
- les tests sur animaux, que ce soit les matières premières ou les produits finis, sont interdits ;
- l'entreprise doit adhérer à la Charte générale de Nature & Progrès concernant les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et humains ;
- au minimum 70% des gammes de la marque doivent être labellisés Nature & Progrès.

Ce label est le plus exigeant puisque 100% des produits certifiables doivent être bio. De plus, l'exigence de 70% de produits labellisés au sein d'une marque démontre la volonté d'une démarche globale de l'entreprise, et pas seulement l'amélioration de l'image de la marque !

### 2.2. Ecolabel européen

Depuis 1992, l'Union Européenne gère un système d'attribution de label écologique dont le but est de promouvoir les produits qui ont une moindre incidence sur l'environnement tout au long de leur durée de vie et de mieux informer les consommateurs.



La Commission définit les catégories de produits ainsi que les critères écologiques. Parmi ces catégories, on trouve :

- les produits de lessive ;
- les produits pour lave-vaisselle ;
- les détergents pour vaisselle à la main ;
- les nettoyeurs universels et les nettoyeurs sanitaires.

Principales garanties :

- le produit présente une incidence réduite sur le milieu aquatique ;
- il exerce un impact limité sur la croissance des algues dans l'eau ;
- il ne contient pas certaines substances dangereuses ;
- il est en grande partie biodégradable ;
- il utilise moins d'emballage ;
- son étiquetage délivre des informations destinées à une meilleure utilisation environnementale ;
- il permet de réduire la consommation d'énergie (promotion de détergents à basse température) ;
- il est garanti au moins aussi efficace que les produits classiques ;
- certains ingrédients sont interdits ; d'autres ne peuvent figurer dans la composition qu'en concentration limitée.

Chacun de ces paramètres est examiné aux différentes étapes de la vie du produit : extraction des matières premières, obtention des matériaux et des substances chimiques, fabrication, conditionnement, transport, utilisation, élimination y compris les possibilités de réutilisation ou de recyclage,...

Ces critères sont appliqués uniformément dans toute l'Union européenne.

La labellisation est volontaire ; seul le producteur qui désire faire labelliser ses produits les soumet à l'évaluation. Cela signifie que le produit labellisé n'est pas forcément le plus écologique sur le marché mais qu'il correspond aux critères européens.

### 2.3. Programme Eau Douce du WWF

Certaines marques comme Rainett participent au programme Eau douce du WWF en reversant une partie de leur chiffre d'affaires au WWF. Le programme Eau Douce du WWF permet d'engager des actions de sensibilisation ou encore de soutenir des projets tels que :

- la lutte contre la politique du tout barrage sur la Loire, l'Allier et sur le Gabas dans le sud-ouest, et contribution à la sauvegarde du saumon, espèce en voie d'extinction ;
  - la protection des marais communaux du Marais Poitevin qui abritent une faune et une flore diversifiées, par le maintien d'un pâturage extensif ;
  - la protection depuis 1976 du seul lieu de reproduction français du flamant rose en Camargue.
- Il ne s'agit pas d'un label qui concerne le produit mais l'engagement de l'entreprise.



### 2.4. Exemple : comparatif entre 3 lessives

	<b>Produit standard</b>	<b>Ecolabel européen</b>	<b>Nature &amp; Progrès</b>
Phase aqueuse	Eau du robinet	Eau du robinet	Eau de source
Tensio-actifs (anionique, non ionique, amphotère)	De synthèse ou naturel	De synthèse ou naturel, facilement biodégradable	Naturel, facilement biodégradable
Actifs	Agressifs : chlore, soude, ammoniac, composés organiques volatils	Agressifs : chlore, soude, ammoniac, composés organiques volatils à 10%	Naturels : vinaigre, petit lait, acide citrique, extraits de plantes
Additifs	Parfums, colorants et conservateurs de synthèse	Parfums, colorants et conservateurs de synthèse	Colorants naturels, conservateurs certifiés, arômes naturels

Entre l'écolabel européen, que l'on peut considérer comme un minimum, et le label Nature & Progrès, que l'on peut considérer comme un must, il n'existe pas de label intermédiaire. Seule une lecture attentive de l'étiquette vous permettra de trouver des produits plus écologiques, car il y en a.

## 3. Conclusion

Des progrès sont à faire en terme de labellisation des produits d'entretien. Par exemple, l'écolabel européen permet encore l'emploi de produits allergènes (parfums et colorants de synthèse) et ne garantit pas l'absence de tests sur les animaux.

Des marques telles que Rainett, Ecover ou Douce Nature, vont au-delà des exigences de l'écolabel européen sans que cela ne soit certifié à l'heure actuelle. Les efforts réalisés par ces marques ne sont donc pas reconnus ou reconnaissables facilement.

Enfin, on trouve peu de marques dont les produits sont certifiés Nature & Progrès car ce label est le plus exigeant du marché. En France, on trouve toutefois la marque Harmonie Verte, pour les produits ménagers.